

LA LETTRE DU PRITH

www.prith-grandest.fr

N° 26 – Avril 2023



1

SOMMAIRE

- **Les actualités du PRITH**

- Lancement de l'enquête régionale dédiée à enrichir l'offre de professionnalisation des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi
- L'heure du maintien : 2 webinaires ont été organisés au 1er trimestre 2023
- Actualisation de l'équipe de coordination

- **Publications**

- Observatoire Agefiph : publication de l'étude transport, logistique et handicap (février 2023)
- Rapport d'activité 2022 des Cap emploi (mars 2023)

- **Zoom sur...**

- Des sous-préfets référents handicap et inclusion au sein de chaque préfecture.
- Le FATESAT : une mesure phare du plan de transformation des ESAT- Un levier pour l'inclusion des travailleurs en situation de handicap
- Kit pratique Période de Préparation au Reclassement

- **Actualités réglementaires et législatives**

- Circulaire sur les adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant

- **Agenda**

- 05 et 06.04.2023 : Marathon de l'autisme
- 04.05.2023 : Webinaire FIPHFP - Formation des conseillers maintien dans l'emploi du réseau Cap emploi
- 31.05.23 : Comité stratégique du PRITH



Les actualités du PRITH

- **Lancement de l'enquête régionale dédiée à enrichir l'offre de professionnalisation des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi**

Dans le cadre des actions engagées par Parcours & Synergie, nouveau cadre de réflexion et d'action novateur en matière de prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi en Grand Est, il est prévu la mise en place prochaine d'une offre de professionnalisation sur le champ de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Pour la construire et ainsi mieux identifier plus globalement les besoins en termes de ressources, le PRITH se mobilise. La coordination a réalisé un questionnaire. L'enquête a été transmise aux acteurs de la PDP et du maintien dans l'emploi début mars 2023 et est ouverte jusqu'au 14 avril 2023.

Elle s'adresse aux professionnels intervenants au plus près des bénéficiaires.

Pour y participer, merci d'adresser un mail à prith-grandest@practhis.asso.fr

- **L'heure du maintien : 2 webinaires ont été organisés au 1er trimestre 2023**

Au cours de ce premier trimestre, la programmation de la série de webinaires « **L'heure du maintien** » s'est poursuivie.

Le **24 janvier 2023** a permis de faire un focus, durant une heure, **sur les nouvelles opportunités en matière d'entretiens et de visites** avec la participation d'intervenants professionnels, à savoir :

- Docteur Martine LEONARD, Médecin Inspecteur régional du Travail, DREETS Grand Est
- Philippe RODRIGUEZ, Coordinateur PDP, Carsat Nord Est
- Céline HERBILLON, Chargée de mission maintien dans l'emploi – CEP, Cap emploi Aube

75 auditeurs ont suivi en direct ce webinaire !



L'heure du
Maintien

Cycle de webinaires
2022-2023



La thématique **des outils de la reprise progressive du travail** a été le fil rouge du dernier webinaire qui s'est déroulé le **14 mars 2023**.

Pour animer ce webinaire et évoquer les nouveautés de l'essai encadré, du temps partiel thérapeutique et de la Convention de rééducation professionnelle en entreprise, les professionnels suivants sont intervenus :

- Docteur Martine LEONARD, Médecin Inspecteur régional du Travail, DREETS Grand Est
- Docteur Vincent BIGE, Médecin conseil de l'assurance maladie, DRSM Grand Est / ELSM Haut-Rhin

- Philippe RODRIGUEZ, Coordinateur PDP, Carsat Nord Est
- Géraldine VINCENOT, Assistante de service sociale de l'Assurance maladie, Carsat Nord Est.

Ce webinaire a réuni 116 auditeurs !

Les webinaires sont à retrouver en replay sur la chaîne YouTube du PRITH Grand Est : <https://www.youtube.com/@prithgrandest2232>. D'autres webinaires sont en cours de programmation !

➤ **Actualisation de l'équipe de coordination**

Marie AUDEBERT a intégré l'association Practhis en date du 13 mars 2023 en remplacement de Yannick MARCYAN.



Publications :

➤ **Observatoire Agefiph : publication de l'étude transport, logistique et handicap (février 2023)**

L'Observatoire emploi et handicap de l'Agefiph publie une étude sur "Transport et logistique, des métiers qui s'ouvrent aux personnes en situation de handicap". L'Agefiph dresse un état des lieux et les perspectives du secteur des métiers du transport et de la logistique, un secteur en tension. Au travers de témoignages, l'Agefiph met en lumière les avancées portées par de nombreux acteurs dans ce secteur offrant toujours plus d'inclusion aux personnes en situation de handicap.

A consulter : https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2023-03/Agefiph_Etude_Transport-Handicap_2023-03.pdf

➤ **Rapport d'activité 2022 des Cap emploi**

Suite à la mise en place des Lieux Uniques d'Accompagnement dans le cadre du rapprochement Pôle emploi-Cap emploi et le déploiement de l'offre de services intégrée commune aux deux acteurs du SPE, les indicateurs de performance Cap emploi ont évolué et sont désormais communs avec Pôle emploi.

Les indicateurs sont au nombre de 6 portant à la fois sur le retour à l'emploi des personnes en situation de handicap, sur leur satisfaction et sur l'accompagnement des employeurs sur le volet de l'accompagnement VERS l'emploi.

Les résultats sur l'accompagnement DANS l'emploi du réseau Cap emploi sont également disponibles.

A découvrir sur : <https://www.cheops-ops.org/actualites/reseau/2022/rapport-dactivite-2022-des-cap-emploi.html>



Zoom sur :

➤ Des sous-préfets référents handicap et inclusion au sein de chaque préfecture.

Annoncés lors du CIH le 6 octobre 2022, les sous-préfets référents handicap et inclusion ont été officiellement investis le 9 février 2023.

Les sous-préfets référents handicap et inclusion sont chargés d'assurer, au niveau local, la facilitation, l'animation et la mise en œuvre de la politique inclusive et de l'accessibilité universelle dans les territoires.

Leur rôle et missions ont été précisés dans le cadre de la circulaire du 13 janvier 2023.

A retrouver sur : <https://sante.gouv.fr/fichiers/bo/2023/2023.2.sante.pdf>

➤ Le FATESAT : une mesure phare du plan de transformation des ESAT- Un levier pour l'inclusion des travailleurs en situation de handicap

En 2022, l'Agence Régionale de Santé Grand-Est a accompagné financièrement 46 ESAT en région dans le cadre du FATESAT (Fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services d'aide par le travail), l'une des mesures du plan de transformation des ESAT (circulaire du 13 mai 2022).

Ce fond a pour objectif de contribuer au financement des projets d'investissement réalisés par les ESAT et destinés à renforcer la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs d'ESAT en adaptant davantage les domaines d'activité et métiers exercés en ESAT aux offres d'emploi à pourvoir en milieu ordinaire de travail.

Des conditions d'éligibilité sont définies et présentées ci-dessous :



Les ESAT avaient jusqu'au 31 juillet 2022 pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ARS.

Ont ainsi été retenus sur la région Grand Est :

- ® 15 projets portant sur le développement d'une activité existante (mise en place d'une équipe supplémentaire, réponse à de nouveaux marchés).
- ® 17 projets portant sur la diversification d'une nouvelle activité (Mise en place d'un nouvel atelier : chocolaterie/confiserie, menuiserie, légumerie, traiteur, maroquinerie...)
- ® 10 projets portant sur l'adaptation d'une activité (remplacement et acquisition de matériels permettant d'optimiser l'activité et d'améliorer les conditions de travail).
- ® 1 projet portant sur le déploiement d'un outil GPEC.
- ® 8 projets ayant recours à une prestation de conseil et d'ingénierie

Tous les projets initient une dynamique de parcours professionnel et d'inclusion professionnelle (actions de formations / développement de partenariats).

Le versement de la subvention est encadré par une Convention entre l'ARS et chaque organisme gestionnaire qui fixe les engagements de chacune des parties.

➤ **Kit pratique Période de Préparation au Reclassement**



Le FIPHFP a compilé, via son Handi-Pacte territorial en Occitanie, un kit composé de 35 outils personnalisables et prêts à l'emploi pour structurer et déployer la PPR au sein des employeurs publics.

Il est construit autour de 3 principales rubriques :

1. Le cadre juridique : bases légales propres à chaque Fonction Publique
2. Documentation utile : ensemble de guides, de vidéos, de fiches pratiques
3. Les outils

La PPR a pour objet de préparer, le cas échéant de qualifier le fonctionnaire pour l'occupation de nouveaux emplois compatibles avec son état de santé.

- C'est un accompagnement vers le reclassement.
- Elle est d'une durée maximale d'un an en continu.

[Pour en savoir plus](#)



Actualités réglementaires et législatives

- **Circulaire sur les adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant (Bulletin officiel n° 10 du 9 mars 2023)**

La Circulaire du 6-2-2023 précise les obligations des établissements d'enseignement supérieur pour mettre en place des aménagements raisonnables pour les étudiants handicapés afin de leur permettre de suivre leur formation dans les meilleures conditions. La circulaire détaille également les modalités de mise en place de ces aménagements et les aides financières disponibles pour les établissements.

Aménagements des épreuves en application de l'article L. 112-4 du Code de l'éducation qui dispose que « Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites, pratiques ou de contrôle continu des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par décret. Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation, par le candidat, de son équipement personnel. »

A consulter :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo10/ESRS2234137C.htm>



Agenda



- **05 et 06.04.2023: Marathon de l'autisme**
La journée internationale de l'autisme est organisée chaque année le 2 avril. Cette année, pour participer à ce projet de sensibilisation, le SAVE 68 (Service d'Accompagnement Vers l'Emploi du Haut-Rhin) a lancé l'idée d'organiser un marathon de l'autisme. Il s'agit d'un **événement inter-services dont le but est de sensibiliser** un large public à l'autisme et **de présenter les dispositifs d'accompagnement** proposés par Sinclair.
Des personnes accompagnées par le DIME, le SAVE et la Maison de l'Autisme participent à l'organisation de cette manifestation.
Plume et Flocon, les chiens de la médiation animale, seront le fil conducteur de l'événement.

Mercredi 5 avril : les participants partiront du SAVE (10 avenue Wicky à Mulhouse) et rejoindront la salle de médiation animale (2 avenue Joffre), en passant par différents stands.

Durée : environ 1h30.

Au programme: salle de surcharge sensorielle, salle snoezelen, accompagnement vers la formation et l'emploi, médiation animale.

Jeudi 6 avril à 19h : ciné-débat au cinéma Bel-Air. Projection de films réalisés par des personnes accompagnées par Sinclair, suivie de questions-réponses et d'un buffet. Accueil à partir de 18h30.

L'accès aux manifestations est gratuit et sur inscription préalable.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les associations Sinclair par téléphone : 03 89 56 69 14 ou par mail : contact@sinclair.asso.fr

➤ **04.05.2023 : Webinaire FIPHFP - Formation des conseillers maintien dans l'emploi du réseau Cap emploi**



Le Handi-Pacte territorial du FIPHFP dans le Grand Est organise, jeudi 4 mai à 14h, un webinaire dédié à la formation des conseillers maintien dans l'emploi du réseau des Cap emploi.

Ce webinaire vise à former les conseillers Cap Emploi dédiés au maintien dans l'emploi sur les spécificités de la Fonction publique et les interventions du FIPHFP.

Pour s'inscrire : [Evénements | FIPHFP](#)

➤ **31.05.2023 : Comité stratégique du PRITH Grand Est**

L'Etat, l'Agefiph et le Fiphfp réuniront les partenaires du PRITH Grand Est le mercredi 31 mai 2023 dans le cadre du prochain comité stratégique.

Cette instance de gouvernance a vocation à consulter l'ensemble des acteurs œuvrant en faveur de l'emploi des personnes handicapées et se veut être un espace de réflexion, force de propositions pour orienter les travaux du PRITH.

Pour cette édition 2023, il est prévu de partager en format plénier les enjeux prioritaires du PRITH, autour des thématiques des transitions éducation-emploi, de la mobilité entre milieux protégés et ordinaires, de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi et d'un accès plus diversifié, mieux outillé, des personnes handicapées au marché du travail.

Dans un deuxième temps, en ateliers, seront débattues les différentes opportunités d'action autour de questions stratégiques portées par le PRITH.

